

# Aéroports de Rennes et Dinard : pour une gestion durable et responsable des équipements

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, la Société d'Exploitation des Aéroports de Rennes et Dinard (SEARD) est signataire du contrat de la Délégation de Service Public pour l'exploitation commune des aéroports de Rennes et Dinard pour une durée de 15 ans.

Cette société dont le capital est détenu à 50 % par la CCI Rennes Bretagne, à 49 % par Vinci Airports et à 1 % par la CCI de Saint Malo va permettre de mutualiser les compétences et les moyens et ainsi optimiser les offre commerciales, la communication et les services proposés.



L'aéroport de Dinard

En regroupant leurs forces, Rennes et Dinard disposent désormais d'un pouvoir de négociation renforcé vis-à-vis des compagnies aériennes et se donnent ainsi les moyens de promouvoir une offre globale plus attractive sur les deux sites.

européennes et internationales via Air France - KLM. Régulièrement utilisé par les entreprises, l'aéroport répondra à leurs besoins afin d'optimiser leurs déplacements et leur assurer des facilités d'accès.

bonne complémentarité de l'offre de Dinard avec celle de Rennes. Il participera entre autres, au développement de l'activité touristique de Dinard, pour l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor, avec une clientèle en provenance de l'Angleterre et

(+37 % sur la période) et 159 000 sur Dinard (+ 30 %) en 2024.

Indépendamment des objectifs économiques, le groupement prouve aussi son engagement social en assurant la reprise intégrale de l'ensemble des collaborateurs (160 personnes sur les deux plateformes).



L'aéroport de Rennes

L'aspect durable n'est pas en reste et la SEARD effectue les démarches en vue d'une certification ISO 14 001. La société s'engage également dans la réalisation de travaux de mise en conformité de la loi sur l'eau.

Dans les domaines air - eau - déchets - énergies, et aussi du patrimoine naturel et de la biodiversité, le groupement a proposé pas moins de dix-sept actions, dont un bilan carbone, un diagnostic de performance énergétique ou encore la mise en place d'une politique d'achat responsable.

La SEARD va améliorer l'accessibilité de la Bretagne en stimulant le développement des flux touristiques et en répondant aux évolutions des comportements de consommation.

La dynamisation des échanges économiques est donc un paramètre important. Les objectifs sont multiples.

L'aéroport de Rennes souhaite développer les connexions entre Rennes et les principales Métropoles françaises mais aussi avec les capitales

Il continuera de maintenir une offre aérienne tarifaire adaptée à la demande et développera l'offre « vols vacances » sur le bassin méditerranéen et le Sud de l'Europe.

Un positionnement qui répond à une volonté du Conseil Régional en faveur d'une délégation unique

L'objectif principal de l'aéroport de Dinard est, quant à lui, de maintenir une activité low-cost en veillant à la

de l'Irlande. Il maintiendra l'activité d'Aurigny Air Service sur Guernesey et accompagnera le développement de l'aviation d'affaires.

La présence sur la plate-forme de Dinard de Sabena Technics qui assure la maintenance des avions des principales compagnies aériennes est aussi un atout industriel à développer.

Le groupement s'est fixé d'accroître régulièrement le trafic sur les 15 prochaines années pour atteindre 553 000 passagers sur Rennes

Un positionnement qui répond à une volonté du Conseil Régional en faveur d'une délégation unique, commune aux deux aéroports, qui garantisse la pérennité économique des deux sites.